

Le 11 octobre 2023, dans le cadre de la session de **formation continue des avocats du Barreau de Paris** (Commission ouverte » Commercial et économique » - sous commission » Entreprises en difficultés »), Yves-Marie RAVET et Marielle ANDREANI (FIDUCIAIRE DE L'ORANGERIE et RAVETS AVOCATS) sont intervenus en visioconférence devant près de 200 confrères sur le thème » FIDUCIE ET ENTREPRISES EN DIFFICULTES » aux côtés de Barna EVVA (RACINE) et Théophile FORNACCIARI (FHB FIDUCIE) pour présenter la fiducie, outil protéiforme dont le développement exponentiel de ces dernières années démontre son efficacité.

Une session qui a enthousiasmé ses participants et fut l'occasion d'échanger sur **les spécificités de la fiducie en procédures collectives** et de partager des cas concrets de mise en application dans ce domaine.

Un grand merci à nos confrères Antoine DIESBECQ, Julie MOLINIE et Barna EVVA (RACINE) pour leur accueil ainsi qu'à tous nos confrères connectés pour leur écoute et leur participation.